



## Orange S.A. : Position sur les Ressources Rares et la valorisation des Matériaux critiques – octobre 2013

**Paris - Octobre 2013 : Orange S.A. s'engage à suivre l'impact stratégique des ressources rares et matériaux critiques utilisés dans les équipements et produits liés à son activité.**

Orange S.A. s'engage, dans une démarche volontaire et dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise, à suivre la traçabilité et la transparence des ressources rares et des matériaux considérés comme critiques.

Le Groupe n'exerce aucune activité de fabrication. Pour certains équipements il élabore des cahiers des charges à l'attention de certains de ses fournisseurs puis met ces équipements dans ses infrastructures et sur le marché à destination des consommateurs et des entreprises. Compte-tenu de ces paramètres, le Groupe s'engage à rechercher les éventuels risques de rupture d'approvisionnements, économiques, de responsabilité sociale d'entreprise et de réputation, associés aux ressources rares et critiques.

Orange S.A. a réalisé une étude de risques et d'impacts relative à ses principaux achats stratégiques. Cette étude a permis d'identifier plusieurs catégories de matériaux à suivre :

- une liste de 12 matériaux prioritaires : l'Or, l'Argent, l'Etain, le Lithium, le Cuivre, le Cobalt, l'Antimoine, le Silicium, le Germanium, le Bismuth, le Graphite, le Nickel ,
- les Terres Rares telles qu'identifiées par la Commission Européenne et les Platinoïdes,
- les minéraux provenant de zones de conflits : Etain, Tungstène, Tantale, Or et leurs dérivés.

Un comité de pilotage a été mis en place avec les équipes métiers concernées :

- Il est chargé de collecter, analyser et définir des actions appropriées pour les principaux achats stratégiques,
- Un processus d'escalade ainsi qu'une procédure de diligence raisonnable (« due diligence ») a été défini pour gérer au mieux les situations de crise,
- Un comité stratégique comprenant les principaux directeurs du Groupe arbitre les décisions à prendre.

Orange S.A. encourage ses fournisseurs à mieux connaître et limiter l'usage des ressources rares et à mettre à sa disposition les informations sur la composition des équipements. Pour cela plusieurs moyens sont utilisés :

- la diffusion d'un code de conduite fournisseurs Orange,

- l'incitation dans les cahiers des charges à suivre et limiter l'usage des ressources rares, à favoriser la substitution de ces matériaux ou l'utilisation de ressources recyclées,
- l'inclusion dans les contrats d'éléments relatifs aux minéraux provenant de zones de conflit, aux ressources rares et critiques,
- la mise à disposition d'un outil d'analyse des matériaux critiques, et l'incitation à utiliser les outils et documents des organismes comme l'Union Internationale des Télécommunications ou le Global E-Sustainability Initiative,
- la conduite d'audits, dans le cadre la Joint Audit Cooperation, qui comportent des questions dédiées aux minéraux provenant de zones de conflit.

La section 1502 du Dodd Franck Act sur les « Conflict Minerals », incite les fournisseurs à assurer une traçabilité de certains minéraux qui entrent dans la composition de leurs équipements et à promouvoir la transparence au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement. Les minéraux concernés sont les suivants : Etain, Tantale, Tungstène, Or ou leurs produits dérivés.

Le fournisseur est encouragé à suivre l'approvisionnement en minéraux et à promouvoir la transparence dans sa chaîne d'approvisionnement. Si des minéraux issus de zones de conflits sont identifiés, Orange S.A. encourage le fournisseur à prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter les impacts sociaux et environnementaux négatifs et aider à créer un commerce responsable au sein de la filière d'extraction des minéraux.

*A propos :*

- Joint Audit Cooperation :

[http://www.orange.com/fr/engagements/responsabilite/vision/Folder/old\\_arbo/achats-chaine-de-sous-traitance-responsables/Joint-Audit-Cooperation/Joint-Audit-Cooperation](http://www.orange.com/fr/engagements/responsabilite/vision/Folder/old_arbo/achats-chaine-de-sous-traitance-responsables/Joint-Audit-Cooperation/Joint-Audit-Cooperation)

- Code de Conduite Fournisseur Orange :

<http://www.orange.com/fr/engagements/responsabilite/vision/achats-responsables>